

Atelier de Saint-Pétersbourg sur l'accroissement du recyclage des métaux dans les pays en développement - Résultats de l'initiative des groupes d'étude conjoints après un an

Ian Burrell

Responsable des questions économiques et environnementales

Groupe d'étude international du plomb et du zinc

Téléphone : (44 20) 7740-2750

Télécopieur : (44 20) 7740-2983

Courriel : ian_burrell@ilzsg.org

Les groupes d'étude internationaux sur les métaux non ferreux sont trois organismes intergouvernementaux distincts de l'Organisation des Nations Unies chargés de partager des renseignements avec les pays producteurs et utilisateurs de métaux pour assurer la transparence du marché. Ils diffusent régulièrement de l'information sur l'offre et la demande de cuivre, de nickel, de plomb et de zinc aux intervenants sur le marché en publiant mensuellement des données statistiques d'une grande qualité et des études économiques approfondies. Ces groupes d'étude organisent également des réunions internationales et des conférences spéciales qui regroupent des représentants de l'industrie et des gouvernements afin que ceux-ci abordent des questions relatives aux secteurs du cuivre, du nickel, du plomb et du zinc. Le Groupe d'étude international du plomb et du zinc (GEIPZ) a été fondé en 1959 et compte 28 pays membres. Le Groupe d'étude international du nickel (GEIN) a été établi en 1990 et regroupe 13 pays membres. Le Groupe d'étude international du cuivre (GEIC) a, quant à lui, été formé en 1992 et réunit 22 pays membres.

En 2000, les pays membres de ces trois groupes d'étude ont tenu le Forum consultatif sur le développement durable des métaux non ferreux. Ce forum multilatéral regroupait, comme il a été mentionné, les pays membres des trois groupes d'étude, de même que d'autres États intéressés, des représentants de l'industrie, des organismes internationaux et des organismes non gouvernementaux. Il visait à aborder des questions relatives à l'exploitation minière, à la production, à l'utilisation et au recyclage des métaux non ferreux. De plus, on y faisait appel à une approche commune mettant l'accent sur les mesures à prendre pour que le secteur des métaux non ferreux contribuent davantage à la société (pour de plus amples renseignements sur ce forum, veuillez consulter le site Web suivant en anglais seulement, à l'adresse [www.nfmsd.org]). Cette approche

reposait, en outre, sur le désir d'éliminer des obstacles au recyclage, si bien que les groupes d'étude ont organisé un atelier visant à discuter de ces obstacles et des avantages liés au recyclage des métaux, mais plus particulièrement des besoins des pays en développement et des économies en transition. Cet atelier a eu lieu en septembre 2003, à Saint-Pétersbourg, en Russie.

THÈMES DE L'ATELIER

L'atelier de Saint-Pétersbourg portait sur les trois thèmes principaux suivants :

- les politiques et les pratiques en matière de recyclage, l'accent étant mis sur l'établissement d'instruments politiques, l'examen de diverses approches nationales et le rôle d'une gestion saine sur le plan écologique;
- les marchés du recyclage et l'information à ce sujet, l'accent étant mis sur les marchés des déchets, l'examen de cas d'étude et l'évaluation des taux de recyclage;
- l'innovation et la technologie dans le domaine du recyclage, y compris la meilleure technologie sur le marché, ainsi que la conception de techniques de recyclage et de transformation dans les pays en développement.

Des groupes satellites ont été formés de représentants des gouvernements, de l'industrie et d'organismes non gouvernementaux afin d'aborder ces questions et de formuler des recommandations.

RÉSULTATS DE L'ATELIER

L'atelier a mis en lumière le fait que les matériaux recyclables contenant des métaux constituent souvent des ressources essentielles pour les pays en développement et que ces métaux ne devraient pas être considérés comme des déchets mais comme des matières premières. On a également recommandé que les initiatives internationales visant à réglementer et à uniformiser la gestion des déchets tiennent compte de la nécessité de faciliter le commerce des matériaux recyclables.

En discutant des marchés du recyclage, les participants se sont entendus pour dire que le prix des métaux et des débris ainsi que la réglementation sur les déchets (par exemple, l'interdiction visant l'exportation et les mesures fiscales) nuisent à l'industrie du recyclage dans les pays en développement. Ils ont aussi recommandé que l'on améliore la qualité des données existantes sur le commerce des matériaux recyclables et ont convenu que les travaux des groupes d'étude sur l'établissement de taux de recyclage permettront de dresser un tableau réaliste de la situation actuelle dans le domaine du recyclage. Mentionnons, à ce propos, que l'on a reconnu comme un bon indicateur de la durabilité le taux d'efficacité du recyclage que les groupes d'étude ont établi pour déterminer la quantité de métal recyclé au terme du cycle de vie d'un produit donné à partir de l'offre totale disponible à des fins de recyclage.

Au lieu de promouvoir l'utilisation d'une seule des meilleures techniques disponibles, les participants ont plutôt recommandé l'établissement d'un cadre visant à relever des techniques abordables, économiques et efficaces sur le plan environnemental qui sont propices aux pays en développement. Ils ont également proposé que tout plan d'affaires repose sur une approche de gestion saine en matière d'environnement.

LE DÉFI

Les conclusions tirées de l'atelier comportent un certain nombre de défis que les groupes d'étude et les pays membres devront relever, y compris les suivants :

- l'élimination des distorsions commerciales, comme l'interdiction d'exporter et d'importer des matières recyclables;
- l'amélioration de la qualité des données recueillies sur le recyclage des métaux;
- l'amélioration des compétences techniques et le partage de données techniques sur le recyclage entre les États;
- l'établissement d'un dialogue meilleur et plus durable sur le recyclage entre tous les partenaires sociaux et d'un plus grand nombre de mesures de sensibilisation générale au recyclage.

MESURES DE SUIVI

Durant l'année qui a suivi l'atelier de Saint-Petersbourg, le Groupe d'étude international du plomb et du zinc (GEIPZ) s'est activement confronté aux problèmes suivants :

1. Distorsion commerciale

Le plus important problème auquel sont confrontés les pays en développement pour qui les matériaux recyclables importés constituent une source de matières premières est l'effet potentiellement défavorable de l'interdiction qui touche les mouvements transfrontaliers de matériaux dangereux depuis la signature de la Convention de Bâle. S'il est ratifié, l'amendement que l'on souhaite apporter à la Convention à ce chapitre pourrait, par exemple, limiter considérablement l'accès des pays en développement au plomb de deuxième fusion. Pour solutionner ce problème, le secrétaire général du GEIPZ a participé, en mars 2004, à une réunion du Groupe de travail technique de la Convention de Bâle afin de présenter les résultats de l'atelier aux gouvernements signataires.

2. Amélioration des données sur le recyclage

Depuis l'atelier de Saint-Petersbourg, les groupes d'étude collaborent avec les associations internationales concernées par l'industrie des métaux non ferreux pour uniformiser les indicateurs liés au recyclage. À cette fin, les travaux des collaborateurs ont principalement consisté à évaluer l'utilisation des débris en fonction de leur disponibilité théorique afin de permettre l'estimation de l'efficacité du recyclage de chaque métal non ferreux à la fin de son cycle de vie. Au terme de ces travaux, ils ont convenu d'une méthode de calcul du taux d'efficacité du recyclage à la fin du cycle de vie (End-of-Life Recycling Efficiency Rate [EOL RER]).

Ce taux d'efficacité est calculé comme suit :

$$\text{métal recyclé} / \text{métal recyclable disponible (vieux débris seulement)} \times 100.$$

Les groupes d'étude ont également reconnu qu'un taux de recyclage qui tient compte des nouveaux débris serait utile dans certains cas, comme dans celui du zinc, dont de grandes quantités de nouveaux débris (écumes et débris issus de la galvanisation) sont recyclées. Cela a mené à l'établissement d'un taux global d'efficacité du recyclage (Overall Recycling Efficiency Rate [Overall RER]).

Ce taux global est calculé comme suit :

$$\text{métal recyclé} / \text{métal recyclable disponible (vieux débris + nouveaux débris)} \times 100.$$

Pour estimer exactement l'efficacité du recyclage, il est nécessaire de surveiller les mouvements de matériaux recyclables. Les groupes d'étude et les associations industrielles ont donc commencé à étudier des procédés de récupération de vieux débris, ce qui les a menés à établir un calcul commun des taux de récupération. Dans le cas du zinc, des données historiques sur la production, l'utili-

sation intermédiaire et l'utilisation finale ont été recueillies. En outre, on a estimé les quantités de nouveaux débris issus de la transformation des métaux et de vieux débris disponibles à la fin du cycle de vie des métaux. Les taux de récupération ont été évalués et les groupes d'étude se sont entendus sur la durée de vie théorique des métaux.

3. Amélioration des compétences techniques et partage de renseignements

Le Groupe d'étude international du plomb et du zinc (GEIPZ) a décidé de promouvoir l'amélioration des compétences techniques et le partage de renseignements sur le recyclage dans les pays en développement, en contribuant à l'élaboration d'une initiative à visée écologique relative au plomb (Green Lead Initiative). Cette dernière a été proposée par les secteurs de l'exploitation minière, de la fusion, de la fabrication et du recyclage de l'industrie du plomb et vise à promouvoir une gestion saine sur le plan environnemental, la prestation de bons soins de santé au travail et un comportement responsable à l'égard des populations locales. Cette initiative permettra d'établir des normes et des procédures destinées à limiter les risques associés au plomb et à encourager le recours à de nouveaux moyens d'accroître la production. En premier lieu, elle sera axée sur le processus de recyclage des accumulateurs au plomb, principalement dans l'industrie des accumulateurs des pays en développement. Le GEIPZ administrera le fonds de développement de l'initiative.

4. Établissement d'un meilleur dialogue

Les groupes d'étude ont travaillé à l'établissement d'un meilleur dialogue sur le recyclage en diffusant à grande échelle les résultats de l'atelier. Ces derniers ont non seulement été présentés aux invités de l'atelier, aux pays membres et à des organismes d'observation de l'Organisation des Nations Unies, mais également à des médias internationaux consacrés à l'industrie du recyclage et dans les bulletins d'information des groupes d'étude. De plus, ils ont convenu avec le Fonds commun pour les produits de base de présenter les résultats aux 106 pays membres de ce dernier.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les résultats de l'atelier de Saint-Pétersbourg et les travaux du Groupe d'étude international du plomb et du zinc relatifs au recyclage, veuillez communiquer avec Ian Burrell, par courriel, à ian_burrell@ilzsg.org.

Remarque : Les présentes données sont les plus récentes au 30 novembre 2004.

NOTE À L'INTENTION DU LECTEUR

Le présent document a pour but de donner de l'information générale et de susciter la discussion. Il ne devrait pas servir d'ouvrage de référence ou de guide dans le cadre d'activités commerciales ou d'investissements. Les renseignements que l'on y trouve ne sauraient être considérés comme des propositions. L'auteur et Ressources naturelles Canada ne donnent aucune garantie quant à son contenu et n'assument aucune responsabilité, qu'elle soit accessoire, consécutive, financière ou d'une autre nature, pour les actes découlant de son utilisation.